



Puè parau na te mau veà Dossier de presse

TUAAPAPARAA ROHIA NO TE MATAHITI
BILAN DE L'ANNÉE

2011

**Vauvauraa mānaò i mua i te mau veà i te mahana piti 13
no tītema 2011 i te hora àhuru mā hoê i te avātea**

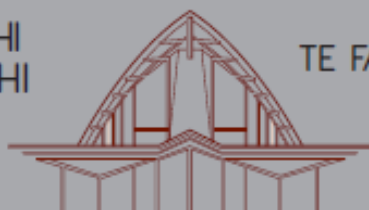
Conférence de presse le mardi 13 décembre 2011 à 11 h

ARUM
L'ARJOF

APCOORAA RAHI O TE VI MAOHI
L'ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS JARIMA DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

TE APOORAA RAHI
O TE FENUA MAOHI

TE FARE O TE NUNAA



Assemblée de la Polynésie française

www.assemblee.pf

CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Jacqui DROLLET, président de l'assemblée de la Polynésie française et les présidents des commissions intérieures de l'assemblée, invitent les médias à un point presse visant à faire connaître le bilan d'activité de l'assemblée de la Polynésie française pour l'année 2011, **le mardi 13 décembre 2011 à 11 h dans la salle (*piha*) John French TEARIKI**

Liste des intervenants

- M. Jacqui DROLLET, président de l'assemblée de la Polynésie française ;
- M^{me} Françoise Miriama TAMA, présidente de la commission des finances ;
- M^{me} Juliana MATI, présidente de la commission des affaires civiles ;
- M^{me} Maryse OLLIVIER, présidente de la commission de la santé, représentée par Mme Patricia TETUANUI-JENNINGS ;
- M. Fernand ROOMATAAROA, président de la commission de l'emploi ;
- M. Georges HANDERSON, président de la commission de l'aménagement ;
- M. Jean-Marius RAAPOTO, président de la commission de l'éducation et de la recherche ;
- M^{me} Justine TEURA, présidente de la commission de la communication ;
- M^{me} Éleanor PARKER, présidente de la commission des affaires économiques ;
- M. Victor MAAMAATUAIAHUTAPU, président de la commission des institutions ;
- M. Myron MATAOA, vice-président de la commission de contrôle budgétaire et financier.

Programme

- 11 h : Accueil des journalistes
- 11 h 5 : Présentation des intervenants
- 11 h 10 : Intervention du président de l'assemblée
 - L'activité délibérative
 - Les temps forts de l'activité délibérative 2011
 - L'activité de contrôle
 - L'activité des commissions législatives
- 11 h 20 : Interventions des présidents de commissions
- 11 h 30 : Suite de l'intervention du président :
 - L'exécution budgétaire
 - Les activités événementielles
 - Les projets réalisés en 2011 et les perspectives 2012
- 11 h 50 : Période de questions
- 12 h : Fin de la conférence de presse

MOT DU PRÉSIDENT

« J'ai souhaité placer le budget de l'assemblée de la Polynésie française sous le signe de la discipline budgétaire. [...] J'exigerais de chacun d'entre vous [...] la recherche permanente de la performance et du résultat [...]. »



À l'occasion de l'inauguration de la session budgétaire 2011, j'ai fait connaître à mes collègues élus ainsi qu'à mes collaborateurs, les exigences et les aspirations qu'étaient les miennes quant à ma vision pour notre institution.

Ces dernières peuvent se résumer ainsi, faire de la maison du Peuple une institution moderne ouverte au monde en particulier aux pays du Pacifique, ouverte à nos concitoyens notamment les plus jeunes, mais également en prise directe avec les préoccupations immédiates et quotidiennes des citoyens de notre fenua.

Le document de synthèse que nous avons le plaisir de vous exposer aujourd'hui, présente les premiers résultats de cet effort commun de recherche d'efficacité.

En 2011, 29 séances ont eu lieu à l'assemblée et 75 en commissions législatives. 145 textes ont ainsi été votés en séances et 154 en commissions législatives. 551 projets de décision ont fait l'objet d'un avis de la commission de contrôle budgétaire et financier.

Le vote de la motion de défiance, l'adoption du plan de redressement des comptes de la Polynésie française et de la résolution appelant à la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser ont sans nul doute été des événements marquants de l'année, tout comme l'adoption de la nouvelle charte de l'éducation qui représente une avancée majeure pour notre Pays.

Je salue le travail des présidents de commissions intérieures, de l'ensemble des élus et de leurs collaborateurs et du personnel administratif qui ont, par leurs efforts conjugués, contribué à ce résultat.

Par ailleurs, l'année 2011 a été marquée par l'adoption de nombreuses mesures de restrictions budgétaires, tant au niveau des élus et des collaborateurs qu'au niveau du personnel administratif mis à contribution.

Je souhaite également que l'assemblée puisse s'ouvrir davantage aux scolaires, aux touristes locaux et étrangers et devenir un lieu d'apprentissage des valeurs démocratiques pour nos concitoyens et de découverte de notre patrimoine naturel, historique et culturel.

Je compte vivement sur la collaboration de tous pour concrétiser nos projets pour 2012, encore plus ambitieux.

Jacqui DROLLET

ACTIVITÉ DÉLIBÉRATIVE

L'assemblée de la Polynésie française a tenu **29 séances**, pour un total de plus de **335 h** de travaux délibératifs.

Période	Rappel 2010	Nb séances 2011	Durée des débats 2011
SESSION ADMINISTRATIVE <i>(90 jours – avril à juillet)</i>	8 séances 115 h 4	10 séances	78 h 32
SESSION BUDGÉTAIRE <i>(90 jours – septembre à décembre)</i>	7 séances 120 h 16	7 séances	116 h 39
SESSIONS EXTRAORDINAIRES ET RÉUNIONS DE PLEIN DROIT	5 séances 78 h 32	9 séances	109 h 53
COMMISSION PERMANENTE	5 séances 49 h 24	3 séances	30 h 7
TOTAL	25 séances 363 h 16	29 séances	335 h 11

145 textes ont été adoptés définitivement au cours de l'année 2011.

TEXTES	Rappel 2010	Nb textes 2011
LOIS DU PAYS	20	35
DÉLIBÉRATIONS (y compris actes de délégation)	76	98
RÉSOLUTIONS	2	2
AVIS	20	10
TOTAL	118	145



FÉVRIER

Le budget de la Polynésie française pour l'exercice 2011

L'année 2011 a démarré avec un rejet par l'assemblée de la Polynésie française du budget et des lois du pays fiscales présentés par le gouvernement.

Créée par la « loi Estrosi » du 7 décembre 2007, la procédure budgétaire spéciale prévue à l'article 156-1 de la loi statutaire a donc été pour la première fois mise en œuvre, avec toutes les péripéties juridiques et « politiques » que nous avons connues.

Or, on ne manquera pas de relever que le Conseil d'État vient de trancher en faveur de l'assemblée de la Polynésie française en reconnaissant son pouvoir d'amendement dans le cadre de la procédure de l'article 156-1 et en déclarant donc nulles et non avenues les 3 lois du pays du 28 février 2011 promulguées illégalement par le Président du Pays à l'époque (décision CE du 5-12-2011).

La charte de l'éducation

JUILLET

Sous la présidence de M. Jean-Marius Raapoto, les travaux de la commission de l'éducation et de la recherche sur la réactualisation de la charte de l'éducation ont totalisé plus de vingt heures d'échanges et de débats, avec des thématiques telles que : les valeurs et les finalités de l'École de la Polynésie française, la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, la qualité de vie des élèves et des étudiants, les acteurs et partenaires du système éducatif, l'ouverture du monde de l'éducation aux régions du Pacifique et de l'Europe, le pilotage du système éducatif.

Adoptée à l'unanimité le 7 juillet 2011, la nouvelle charte de l'éducation énonce que l'éducation est la priorité de la Polynésie française. Elle fixe les objectifs et les principes généraux de l'éducation en Polynésie française en les rassemblant autour du triptyque : « une École pour tous - une École performante - une École ouverte ». En outre, elle prévoit de nouveaux modes de pilotage du système éducatif pour veiller à la qualité et à l'efficacité du service public de l'éducation.

Adoption le 18 août 2011 du plan de redressement des comptes de la Polynésie française.

Adoption le 18 août 2011 de la résolution appelant à la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser.

Adoption en septembre 2011 d'un ensemble de textes visant à la réduction des dépenses liées à la fonction publique du pays et de l'assemblée (réduction des indemnités spéciales, suspension du bénéfice du droit à congés administratifs jusqu'en 2014).

Adoption en décembre du budget général de la Polynésie française ainsi que du budget de l'assemblée pour l'année 2012.



ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

Outre l'activité délibérative, l'une des missions dévolue aux élus de l'assemblée de la Polynésie française est également de contrôler l'activité du gouvernement.

Ce contrôle s'exerce notamment :

- à l'occasion des séances de questions orales au gouvernement ;
- à chaque fois que la responsabilité politique de l'exécutif est mise en cause, par le dépôt d'une motion de renvoi ou d'une motion de défiance ;
- au travers de la participation d'élus de l'assemblée au sein de 150 commissions et organismes extérieurs ;
- ou encore par le biais de la commission de contrôle budgétaire et financier qui depuis 2008, émet un avis sur les aides financières aux personnes morales, la nomination des directeurs d'établissements publics ou la désignation de représentants de la Polynésie française au sein des organes délibérants des SEM, les opérations immobilières du pays et la participation du pays dans le capital de sociétés.

C'est ainsi que :

- **52 questions orales ont été posées au gouvernement dans les domaines les plus divers (agriculture, éducation, etc.) ;**
- **1 motion de défiance a été adoptée par l'assemblée de la Polynésie française le 1^{er} avril 2011 ;**
Cette motion de défiance déposée par 17 représentants à l'assemblée a été adoptée à la majorité absolue de 29 voix favorables, conduisant ainsi à l'élection de M. Oscar Manutahi TEMARU aux fonctions de Président de la Polynésie française.
- **551 projets de décisions ont fait l'objet d'un avis par la commission de contrôle budgétaire et financier (CCBF) à ce jour.**

S'astreignant à un rythme quasi-hebdomadaire pour pouvoir respecter les délais imposés par la loi statutaire, la commission de contrôle budgétaire et financier a tenu 40 réunions de janvier 2011 à ce jour (contre 34 en 2010 et 37 en 2009), permettant ainsi l'examen de 551 projets de décisions :

- 508 concernant des aides financières aux personnes morales (pour un montant global de 12 258 731 129 F CFP) ;
- 31 concernant la nomination de directeurs d'établissements publics ou la désignation de représentants de la Polynésie française au sein des organes délibérants des SEM ;
- 11 concernant des opérations immobilières ;
- 1 concernant la participation de la Polynésie au capital des sociétés (pour un montant de 75 950 000 F CFP).

La CCBF aura l'occasion de revenir plus en détail sur son bilan de cette année 2011 lorsqu'elle présentera son rapport annuel prévu par l'article 144-2 de la loi statutaire.



ACTIVITÉ DES COMMISSIONS LÉGISLATIVES

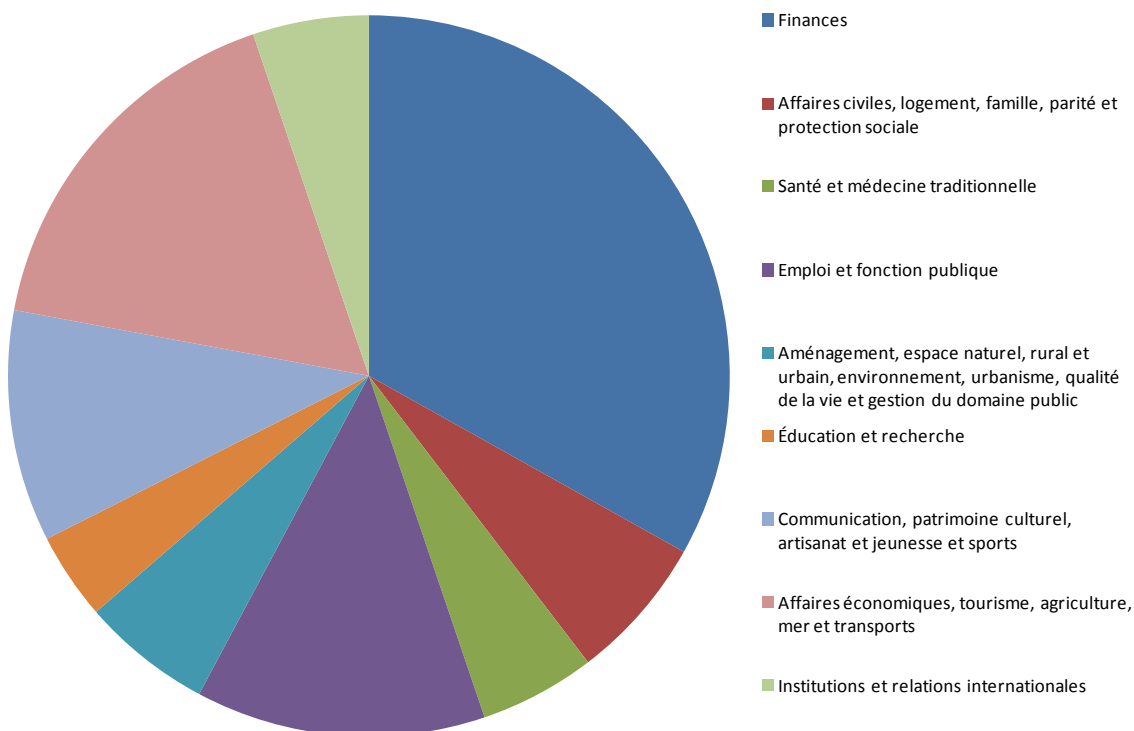
- 154 textes ont été examinés et votés par les commissions législatives à ce jour

Les commissions législatives, au nombre de 9, ont vu leur activité s'intensifier durant l'année 2011. Cette activité accrue a été favorisée, entre autres, par l'ouverture d'une seconde salle réservée prioritairement aux réunions des commissions de l'assemblée, la salle (piha) John French TEARIKI, inaugurée le 12 septembre 2011, permettant ainsi la tenue simultanée de deux réunions de commission.

C'est ainsi qu'en 2011, les commissions législatives ont tenu **75 réunions**, représentant plus de **250 heures** de débats (contre 62 réunions en 2010 et 59 en 2009).

COMMISSIONS	RAPPEL DONNÉES 2009			RAPPEL DONNÉES 2010			DONNÉES 2011 (1-1 au 9-12-2011)		
	Nb réunions	Nb textes votés	Durée totale	Nb réunions	Nb textes votés	Durée totale	Nb réunions	Nb textes votés	Durée totale
Finances Présidente : Françoise TAMA	13	28	63:03	11	32	66:40	19	51	95:32
Affaires civiles, logement, famille, parité et protection sociale Présidente : Juliana MATI	5	8	13:25	7	10	13:54	7	10	17:05
Santé et médecine traditionnelle Présidente : Maryse OLLIVIER	3	10	14:04	6	8	12:26	5	8	14:16
Emploi et fonction publique Président : Fernand ROOMATAAROA	7	23	20:54	7	12	20:52	9	20	19:55
Aménagement, espace naturel, rural et urbain, environnement, urbanisme, qualité de la vie et gestion du domaine public Président : Georges HANDERSON	6	9	13:47	3	7	10:28	7	9	18:31
Éducation et recherche Président : Jean-Marius RAAPOTO	4	9	8:03	1	4	3:01	4	6	22:00
Communication, patrimoine culturel, artisanat et jeunesse et sports Présidente : Justine TEURA	4	13	9:11	3	10	9:44	8	16	14:51
Affaires économiques, tourisme, agriculture, mer et transports Présidente : Eleanor PARKER	7	24	18:42	14	29	35:03	9	26	40:08
Institutions et relations internationales Président : Victor MAAMAATUAIAHUTAPU	10	19	22:27	10	18	23:40	7	8	11 :08
TOTAL	59	143	183:36	62	130	195:48	75	154	253 :26

Nombre de textes votés par commission



- **22 réunions d'information des commissions législatives** (contre 21 en 2010)

Au-delà de l'activité d'examen des projets ou propositions de textes, les commissions législatives ont au cours de l'année 2011 organisé diverses réunions permettant aux élus de l'assemblée d'être mieux informés dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

On peut citer à titre d'exemples :

- la mise en œuvre du volet « logement social » du Contrat de projets ;
- le pré-projet de loi du pays sur la protection de l'enfance en danger en Polynésie française ;
- la situation financière et les perspectives d'avenir de la société d'économie mixte locale « Tahiti Nui Télévision » ;
- le Congrès sur l'éducation, la formation et l'emploi ;
- la coopération régionale ;
- le 10^e FED et les autres programmes européens ;
- la formation médicale de nos étudiants polynésiens issus des concours de l'Université de la Polynésie française.

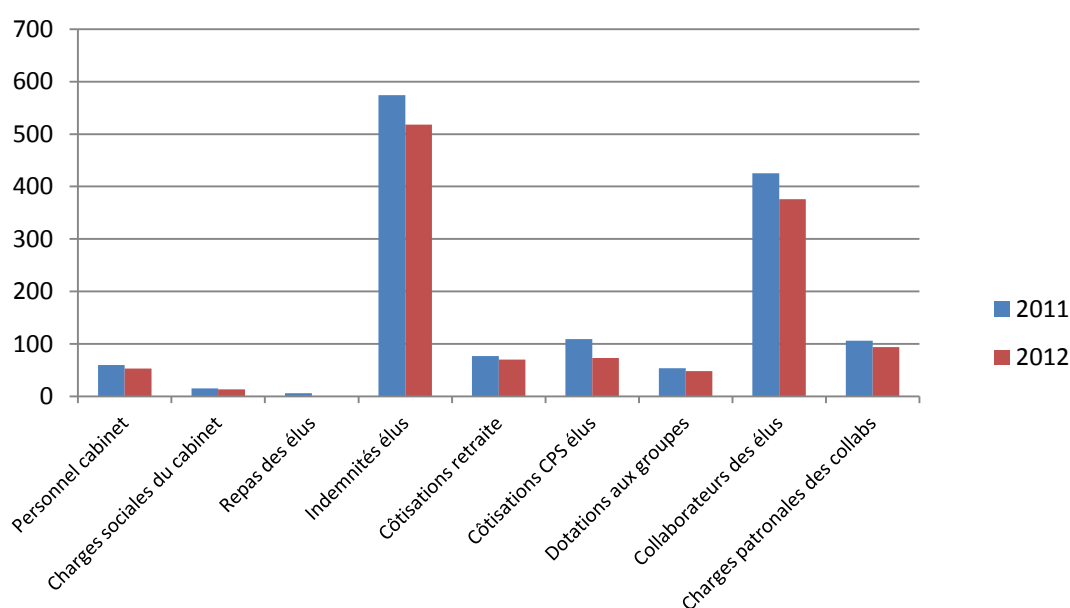


EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

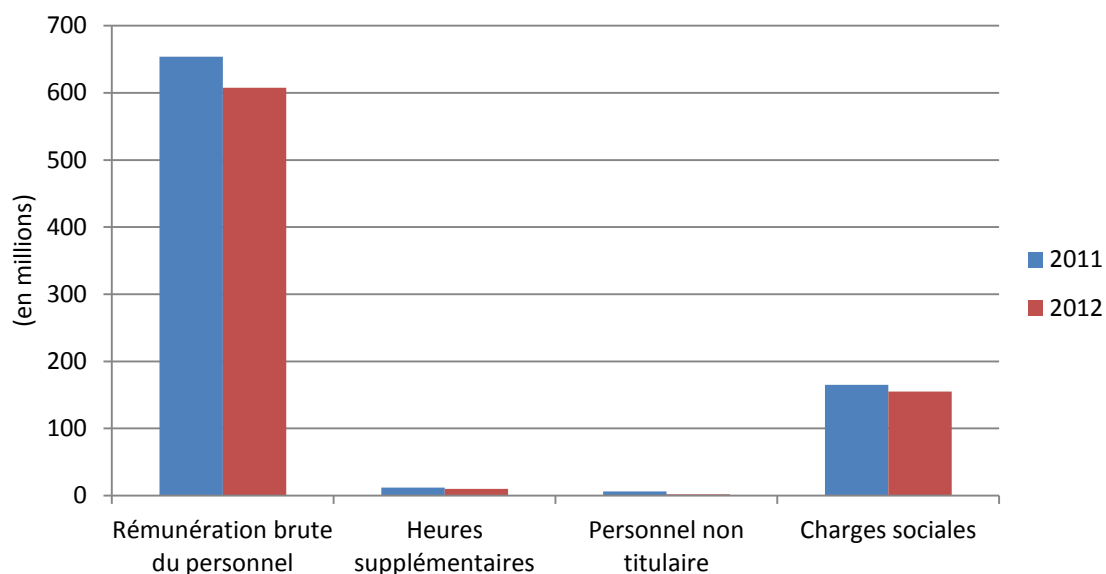
L'assemblée de la Polynésie française participe à l'effort de rationalisation des dépenses publiques et a réalisé près de **170 millions F CFP d'économies budgétaires en 2011** et **253 millions F CFP en 2012** grâce à la mise en œuvre de différentes mesures :

- la baisse de l'indemnité de base des représentants de 10% en septembre 2011 ainsi que des crédits collaborateurs et des dotations aux groupes politiques (-166,642 millions F CFP en année pleine) ;
- réduction des frais de téléphone (suppression de la prise en charge pour les membres de cabinet et les chefs de service, baisse des consommations des standards téléphoniques, une information des élus et du personnel sur les consommations) (-4,018 millions F CFP sur une année) ;
- suppression des repas lors des séances (-5 millions F CFP en 2012) ;
- réduction de l'indemnité de législature du personnel administratif en septembre 2011, de 5% pour les traitements ou salaires bruts mensuels compris entre 150 001 et 350 000 F CFP, de 10 % pour les traitements ou salaires bruts mensuels compris entre 350 001 et 700 000 F CFP, de 18 % pour les traitements ou salaires bruts mensuels supérieurs à 700 000 F CFP (-5,5 millions F CFP sur une année) ;
- suspension des congés administratifs jusqu'en 2014 (- 5 millions F CFP par an) ;
- redéploiement du personnel et gel de postes budgétaires (-65,855 millions F CFP en 2012).

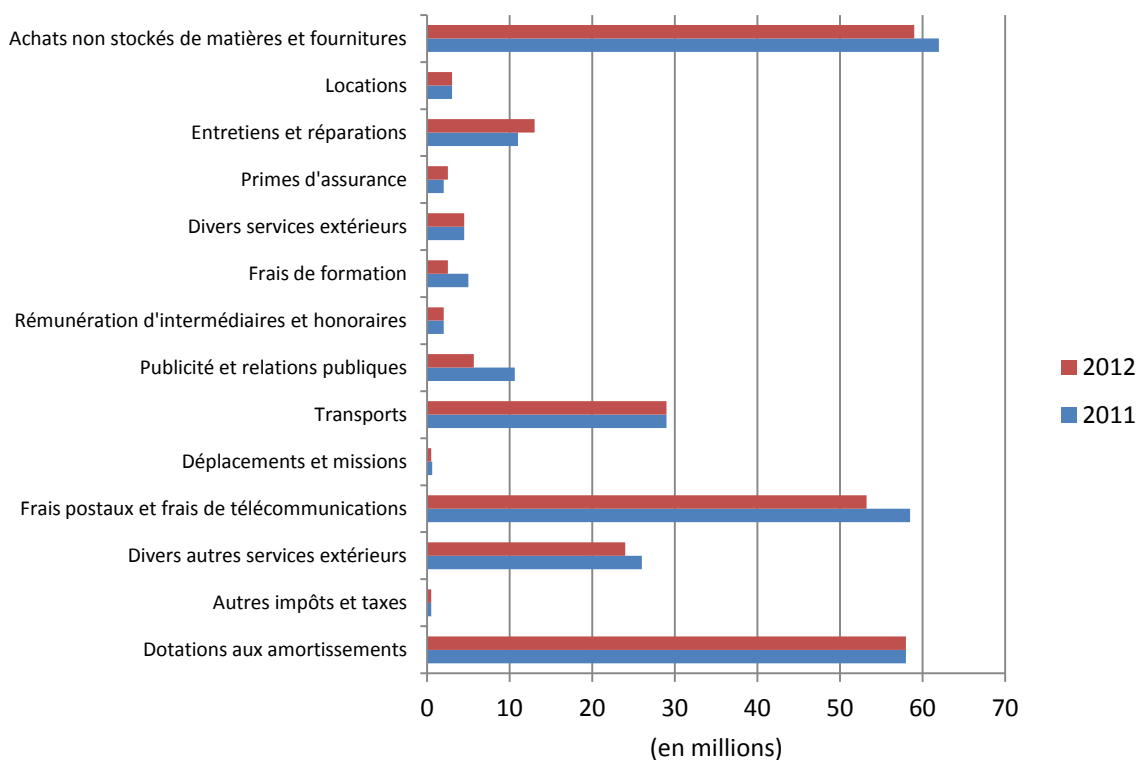
Évolution des charges des élus et des collaborateurs



Évolution des rémunérations et charges du personnel permanent



Evolution des charges de fonctionnement courant



ACTIVITÉS ÉVÉNEMENTIELLES

Bilan des visites à l'assemblée

Chaque année, l'assemblée de la Polynésie française accueille de nombreux visiteurs, au travers notamment de visites de scolaires, d'associations, de services administratifs, d'échanges scolaires internationaux, d'échanges culturels, etc.

Environ 1000 visiteurs se sont rendus à l'assemblée cette année, dont 500 scolaires.



Bilan des événements à l'assemblée

En 2011, l'assemblée de la Polynésie française a accueilli dans son enceinte 21 événements, générant ainsi **15 049 visites** en 129 jours.

Sept événements ont été organisés à l'initiative de l'assemblée :

8 mars

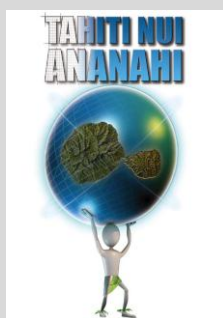
Journée internationale de la femme

Le centenaire de la journée internationale de la femme a été mis à l'honneur à travers des ateliers de rencontres et d'échanges, un volet historique et des stands d'information relatifs aux services de proximité.



Salon « Tahiti nui no ananahi »

22 au 25 mars



Tahiti nui no ananahi avait pour objectif de promouvoir la création à travers les nouveaux supports d'expression ouverts par les NTIC. Par ailleurs, le salon proposait des ateliers de formation (prise de vues, stop motion, initiation à la 3D, montage), des stands de démonstration, des conférences, ainsi que des projections de films de fiction.

25 au 26 mai

L'assemblée des représentants juniors de Polynésie française

Durant deux jours, 57 élus juniors ont bénéficié d'une leçon d'éducation civique grande nature. En commissions législatives puis en séance, les textes étudiés ont porté sur les thèmes « droit à la santé » et « sport et citoyenneté ».



Forum de la micro-entreprise

6 au 8 octobre



Visant à promouvoir des voies d'activité économique complémentaires à l'emploi salarié auprès des familles et permettre d'améliorer leur situation, de créer leur emploi, la 2^e édition du forum de la micro-entreprise proposait entre autre des ateliers pratiques, des rencontres entrepreneurs, des stands d'information et des bilans individuels des compétences.

14 au 18 novembre

La Culture d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Cette manifestation avait pour objectif de faire prendre conscience de l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel de la société polynésienne au travers d'expositions, d'ateliers de transmission des savoirs, de projections de films et de mini-conférences.



Concert de *tāra*

18 novembre



Dans le cadre des festivités de Mataārii-i-niā, un concert de *tāra* regroupant sept groupes de chant a été offert au public.

6 au 13 décembre

Exposition « Mangareva et sa cathédrale Saint Michel »

Conçue dans le cadre de la participation de l'assemblée au projet de réhabilitation de la cathédrale de Rikitea en février 2010, l'exposition a été réinstallée à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale.



PERSPECTIVES 2012

CULTURE

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION ET PROMOTION DES LANGUES POLYNÉSIENNES

La préservation du patrimoine documentaire

L'assemblée s'est engagée dans une démarche de valorisation et de conservation de son patrimoine documentaire.

Une opération de numérisation et de référencement de l'ensemble des archives de l'assemblée qui recèlent, plus de 30 000 documents, a ainsi débuté en décembre 2011.



- L'accès au droit sera amélioré par la mise en ligne de l'ensemble des documents liés à l'activité délibérative depuis 1946 ;
- L'ensemble de la correspondance de l'institution depuis 1946 sera préservée ;
- L'archivage et le séquençage des vidéos des débats ;
- L'archivage et la numérisation des coupures de presse relatives à l'institution ;
- Une biographie des élus qui ont forgé l'histoire de notre institution sera constituée ;
- La bibliothèque de l'assemblée sera enrichie de cette collection numérique.

La préservation du patrimoine immobilier

Le projet de reconstruction d'une nouvelle assemblée sur le site Tarahoï a été définitivement abandonné.

En revanche, pour préserver le patrimoine immobilier, de nombreux travaux de rénovation, de sécurisation et de mise aux normes des bâtiments existants ont été réalisés, tant sur le site Tarahoï que sur le site Tetuna'e. On peut citer principalement :

- La rénovation de la salle (*piha*) Vetea BAMBRIDGE, de la « Salle (*Piha*) Sonia AGNIERAY-THUNOT » et du hall (*tāmaru*) René LEBOUCHER ;
- L'aménagement d'une deuxième salle des commissions dénommée « Salle (*Piha*) John French TEARIKI » ;
- Le changement de toiture du pavillon C – *Te Fare Piriāvai* ;
- La reconstruction du pavillon B – *Te Fare Anuāvai*.

La valorisation des jardins de l'assemblée

Les jardins de l'assemblée sont réaménagés pour permettre son ouverture à un public plus divers tel que les écoles, les associations, les autres élus locaux, ainsi que les touristes.

Le projet vise à mettre en valeur plusieurs espaces :

- La mise en place d'une toponymie et d'une signalétique d'interprétation sur l'ensemble du site ;
- La valorisation de la dimension culturelle du bassin de la reine ;
- L'identification des espèces végétales existantes mais aussi des espèces indigènes et endémiques telles que le *tiare Tahiti* ou *oaha*.

La promotion des langues polynésiennes

- Traduction simultanée des débats en langue polynésienne vers la langue française
Opérationnelle depuis le 17 septembre 2011, la traduction simultanée des débats en langue tahitienne est proposée à l'ensemble des internautes afin de permettre une meilleure compréhension.
- Généralisation de l'emploi du tahitien dans la correspondance de l'institution ainsi que lors des séances
Depuis octobre 2011, la correspondance courante de l'assemblée comprend une version en langue tahitienne et une version traduite en français.
De plus, le président et le secrétaire général de l'assemblée emploient principalement la langue tahitienne en séance.
- Formation des fonctionnaires de l'institution à la langue tahitienne
Quinze agents administratifs ont reçu une formation en tahitien de mai à septembre 2011. Ces formations d'une durée totale de 30 heures ont été dispensées par un prestataire extérieur.
En 2012, les formations en tahitien seront proposées par des agents internes à l'assemblée.

ÉDUCATION

RENFORCEMENT DES MISSIONS ÉDUCATIVES DE L'INSTITUTION

- **Assemblée des représentants juniors de la Polynésie française**
Après le succès de l'ARJPF 2011, qui s'est déroulé sur 2 jours, l'assemblée et le ministère de l'éducation ont renouvelé leur partenariat en vue de la préparation de l'édition 2012.
- **Nouveau kit du représentant junior**
Un kit du représentant junior sera mis à la disposition des enseignants des classes participant à l'ARJPF afin de les aider à exercer leur mission pédagogique. Ce kit sera composé de 16 fiches présentant, sous forme illustrée et didactique, l'histoire, le rôle et le fonctionnement de l'assemblée ainsi que la fonction de représentant à l'assemblée.
- **Logo de l'ARJPF**
Afin de donner une identité visuelle à l'événement, un logo comprenant une symbolique culturelle et institutionnelle a été créé.
- **Visites de l'institution par les écoles**
En 2012, l'assemblée aura vocation à adopter une démarche proactive et à rencontrer les responsables d'établissements scolaires afin de faire la promotion de l'institution tout en les invitant à s'y rendre pour y découvrir toute sa richesse historique, culturelle et architecturale.
- **Promotion des stages**
L'assemblée a accueilli 26 stagiaires en 2011 contre 20 en 2010. Le président de l'assemblée souhaite à l'avenir intensifier le nombre de stages parlementaires au sein de l'institution.



ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'ASSEMBLÉE S'ENGAGE

L'institution s'engage pour le développement durable et sera dotée prochainement d'un plan de développement durable (énergie, eau, recyclage et valorisation des déchets, consommables, pollution, social et éthique).

Cette démarche collective implique l'ensemble des élus, des personnels administratifs et politiques de l'assemblée qui ont d'ores et déjà été sollicités au moyen d'un questionnaire.

PUBLIC

MEILLEURE INFORMATION AU PUBLIC ET COMMUNICATION INTERNE

- **Un accueil élargi et une relation clientèle personnalisée**

Des mesures visant à améliorer l'accueil des visiteurs à l'assemblée ont été initiées :

- La mise en place d'un système de messagerie d'accueil téléphonique ;
- Le réaménagement du comptoir d'accueil à Tarahoï ;
- La mise en place d'un code de courtoisie téléphonique (prévue pour 2012) et la sensibilisation des agents à la qualité de l'accueil téléphonique ;
- Une signalétique rénovée ou nouvellement installée à Tarahoï.

- **Refonte du site internet de l'APF**

Afin d'offrir au public un outil d'information moderne, dynamique et attractif, le site internet de l'assemblée sera entièrement rénové.

- **Revues de presse**

Pour garantir une parfaite information des élus et personnels de l'assemblée, des revues de presses personnalisées sont mises à leur disposition sur le site intranet :

- Une revue de presse locale quotidienne ;
- Une revue de presse régionale hebdomadaire (prévue pour 2012).

SÉCURITÉ

PCA, risques et prévention

- **Plan de continuité d'activité (prévu pour 2012)**

Ce plan doit permettre à l'institution de fonctionner même en cas de désastre ou en situation de crise majeure.

- **Évaluation des risques professionnels**

Un médecin du travail a effectué une visite des locaux de l'assemblée en novembre 2011 pour vérifier les conditions de travail des agents et évaluer les risques. Un compte rendu sera remis en janvier 2012.

- **La mise en place d'escaliers de secours dans l'immeuble Tetuna'e (en cours)**

Afin de renforcer l'information des médias, plusieurs mesures ont été adoptées:

- Mise en œuvre d'un dispositif de traduction simultanée des débats tahitiens en français;
- Aménagement d'espaces réservés aux interviews ;
- Rationalisation de la circulation dans l'hémicycle ;
- Rénovation des prises audio dans les espaces presse ;
- Complétion des communiqués de presse ;
- Mise à disposition du flux audio vidéo de l'assemblée pour la diffusion en direct des débats.

Les projets à venir offriront davantage de facilités aux journalistes:

- Réfection complète du système audio vidéo permettant ainsi la diffusion d'images et son de meilleure qualité;
- Aménagement d'une salle de presse.

Dans l'objectif de rapprocher les citoyens de l'institution et des élus, divers événements seront organisés à l'assemblée visant à valoriser les richesses culturelles et le patrimoine des 5 archipels, valoriser les communautés culturelles et former les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté.

Des partenariats avec les assemblées parlementaires de la région Pacifique seront établis afin de renforcer l'identité culturelle, d'échanger sur des problématiques ou thématiques et de partager sur des expériences communes.